Parc national de Port Cros

Objectif 5.I Faire du parc un espace de référence en matière de connaissance

[...]

L’objectif est de faire des îles un espace d’expérimentation, d’innovation, d’anticipation, de comparaison, de témoin, utile au monde de la recherche et aux gestionnaires d’espaces naturels, pour la connaissance et le suivi des écosystèmes marins, littoraux, terrestres et aquatiques ainsi que pour le suivi du changement global. L’expérience pilote de restauration écologique de la réserve intégrale de Bagaud (île non soumise aux effets anthropiques directs) sera donc poursuivie et complétée par le suivis de l’évolution du patrimoine naturel pour caractériser, à terme, le changement global.

Par ailleurs en application de la stratégie scientifique du parc national (2013-2022), l’expertise et l’acquisition de connaissance seront poursuivies sur les espèces envahissantes d’une part, et les interactions entre espèces, milieux et activités humaines d’autre part. Ces thématiques constituent en effet les principales menaces sur les habitats et les espèces patrimoniales des coeurs.

[...]

7 mesures partenariales	Rôle de l’établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
5.I.3 Analyser et suivre les interactions entre activités humaines, espèces et milieux naturels afin de mieux caractériser la notion de capacité de charge appliquée aux îles.	• Maîtrise d’ouvrage • Définition et mise en oeuvre des suivis naturalistes et économiques susceptibles de caractériser la notion de capacité de charge • Production d’une synthèse des travaux de suivi de la fréquentation au regard de la capacité de charge • Intégration du suivi de la capacité de charge dans les observatoires, notamment l’observatoire de la biodiversité et des usages marins	• Valorisation scientifique des résultats • Partage des objectifs de préservation et de recherche • Transmission d’informations liées au suivi de la fréquentation (consommation d’eau, production de déchets, ...)	• Équipes de recherche • MedPAN, AAMP • Filières du transports maritime du tourisme et des loisirs ... • Habitants

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 23:36

URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1884&id=7413&artlang=fr

5.I.4 Maintenir l'expertise du parc national de Port-Cros sur la problématique des espèces animales et végétales à caractère envahissant. Dans la continuité du projet pilote de restauration écologique mené dans la réserve intégrale de Bagaud, le parc national maintiendra sa place privilégiée d'espace pilote pour la recherche sur les espèces envahissantes (suivi, modélisation, prévention des invasions biologiques, caractérisation des impacts, développement de méthodes de contrôle), notamment pour mieux aborder les problèmes de gestion associés. Dans le domaine marin,l'expérience acquise en matière de techniques de lutte contre la caulerpa taxifolia sera poursuivie et valorisée . Lien avec la mesure 5.1.8	• Maîtrise d'ouvrage avec appui du CBNMP • Veille scientifique et veille de terrain • Contribution à l'élaboration de la stratégie régionale de contrôle des espèces végétales envahissantes • Portage de programmes scientifiques • Participation aux échanges d'expérience principalement à l'échelle méditerranéenne • Maintien d'une expertise associant actions de lutte et suivis scientifiques • Élargissement du réseau partenarial sur ces thématiques	• Veille scientifique et veille de terrain • Participation aux échanges d'expérience	• Universités, • Réseau Caulerpe Corse • SRAL, FREDON Paca • CR PACA • MedPAN • AAMP
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #4485
Auteur : Salamatou SEYDOU
Dernière mise à jour : 2016-09-09 15:24

(c) 2025 Parcs Nationaux de France <ri-pnf-pub@parcnational.fr> | 13-07-2025 23:36
URL: https://referentiel-chartes-parcsnationaux.ofb.fr/index.php?action=artikel&cat=1884&id=7413&artlang=fr